

8 mars 2010

Journée internationale des femmes

Les luttes des femmes pour l'égalité furent nombreuses et l'évolution est considérable : les droits des femmes dans notre pays ont plus avancé en 40 ans qu'en 40 siècles (égalité juridique, droit de vote, à la contraception, à l'avortement, etc.). Mais de trop nombreuses inégalités subsistent (salaires, partage des tâches domestiques, représentation politique, etc.) et des combats restent à mener que la municipalité de Ramonville portera résolument.

La mission égalité entre les femmes et les hommes entend favoriser une éducation égalitaire, lutter contre les stéréotypes, prévenir les violences, veiller à la formation des personnels, initier des démarches d'égalité professionnelle. Elle soutient les initiatives conformes à ces objectifs : ouverture d'une antenne du Planning familial (lire p.6), campagne d'affiches sur la contraception.

La signature le 8 mars 2010 de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale sera suivie par la mise en œuvre d'un plan local d'actions.

Les manifestations organisées autour du 8 mars visent à informer, interroger et mettre en débat les idées reçues qui nous limitent et les moyens d'atteindre l'égalité entre les sexes (lire programme p. 6).

L'égalité entre les sexes n'est pas un problème de filles. Fondement essentiel de la démocratie, elle est un facteur de progrès pour toute la société. Les femmes ont investi le champ du public, traditionnellement réservé aux hommes. Aux hommes de faire leur part du chemin en investissant le privé, en commençant par le partage des tâches à la maison.

Josette Costes, conseillère municipale,
mission Égalité entre les femmes et les hommes.



2 à 3 L'aide à domicile en pleine évolution



4 Elaborons ensemble le programme d'actions



6 Programme de la journée internationale des femmes



9 Une exposition d'art contemporain à Ramonville

